



## Des solutions pour profiter pleinement de la vie.



Bénéficier de la  
téléassistance

[En savoir plus](#)

### Plus de dons... moins d'impôt

Si vous êtes imposable, vous pouvez donner jusqu'à 20 % de votre revenu imposable et réduire ainsi votre impôt dans la limite de 66% du don. Ces dispositions concernent les dons aux associations reconnues d'utilité publique et aux œuvres ou organismes d'intérêt général. Le versement doit être effectué avant le 31 décembre au plus tard. L'organisme, collecteur du don, vous adressera une attestation fiscale pour réduction de votre impôt l'année suivante. Lorsque le montant total des dons versés est supérieur à 20% de votre revenu imposable, vous pouvez reporter l'excédent sur les cinq années suivantes. Il ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, vous devez joindre à votre déclaration de revenus le reçu fiscal que les associations vous adressent. Mais si vous déclarez vos impôts par internet, vous n'avez pas à envoyer de justificatifs. Vous devez simplement les conserver pour les présenter en cas de demande éventuelle du centre des impôts.

Il est également possible de faire preuve de générosité envers deux autres grands secteurs : la vie syndicale (salariés du privé et fonctionnaires) et la vie politique. Ils bénéficient cependant de taux de réduction et de limites spécifiques.

Pour en savoir plus : [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr)

### Un toit, deux générations : quand un senior héberge un étudiants

Le logement intergénérationnel, initié en Espagne il y a 7 ans, se développe en France depuis 2004. Son principe : des personnes âgées vivant seules proposent, contre de menus services, d'héberger des étudiants. Pour l'étudiant, c'est une possibilité de se loger à moindre frais, et pour la personne âgée, une opportunité de rompre l'isolement. C'est aussi une façon rassurante pour certains jeunes, de vivre leur nouvelle vie d'étudiant, loin de leur famille et de leur cadre de vie habituel.

Plusieurs associations se proposent de mettre en contact étudiants et personnes âgées et d'assurer ensuite le suivi du «

## Retraite : un site Internet pour s'informer sur sa future pension

[www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr) est le premier portail commun à tous les organismes de retraite obligatoire français. Réalisé à l'initiative du groupement d'intérêt public "Info Retraite", il a pour but de mettre en œuvre l'article 10 de la réforme des retraites de 2003, instituant un droit à l'information des assurés sur leur future pension.

Destiné aux assurés en activité, il permet notamment d'estimer le montant de leur future retraite avec le simulateur "M@rel". Cet outil offre la possibilité à toute personne travaillant ou ayant travaillé en France d'évaluer le montant de sa future pension en fonction de sa date de départ en retraite.

Pour en savoir plus : [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

binôme ». Pour être candidate, la personne âgée doit disposer d'une pièce libre convenable, meublée ou non, avec libre accès aux espaces communs (cuisine, sanitaire, salon). Quant à l'étudiant, il doit s'engager à respecter les relations de bon voisinage, assurer une veille passive, des menus services facilitant la vie quotidienne de la personne âgée et une participation aux charges (eau, électricité, entretien...). Une charte personnalisée vient formaliser l'accord des deux parties sur les conditions de leur cohabitation (durée, attentes, exigences, possibilités).

Cette démarche de cohabitation atypique n'est ni une location, ni un service à domicile. Une charte de bonnes pratiques « un toit, deux générations » a d'ailleurs été élaboré fin 2004 par le Secrétariat d'Etat aux Personnes Agées, la Fondation Nationale de Gérontologie et Sciences-Po.

Des associations développent ce concept dans un grand nombre de villes en France : Atout'âge et le PariSolidaire en région parisienne, Logement Intergénération à Paris et à Rouen, Concorda Logis à Montpellier et à Nîmes, ESDES Services Inter-Génération à Lyon, Domicile Inter-Génération Isérois à Grenoble, 1 foyer, 2 âges à Strasbourg, Ar'toit 2 générations dans le Nord-Pas de Calais ...

Pour en savoir plus : [www.accordages.com](http://www.accordages.com)

## 15 % de la population mondiale souffrent de troubles auditifs !

Ce chiffre va croître dans les dix prochaines années avec l'augmentation du nombre de personnes âgées et de leur espérance de vie moyenne. De plus, le niveau élevé de pollution sonore menace continuellement l'appareil auditif des personnes de tout âge.

L'audition joue plusieurs rôles : elle est essentielle à la communication orale, à l'acquisition du langage et à la perception des sons. Bien que l'on puisse en « souffrir » à tout âge, la majorité des malentendants ont plus de 60 ans. Généralement, la perte d'audition n'est pas douloureuse et donc, bien souvent, n'est pas prise au sérieux.

Cependant, les répercussions sociales peuvent être importantes (repli sur soi, absence aux fêtes familiales, participation difficile aux réunions professionnelles...) De nombreux déficits auditifs sont appareillables. Leur reconnaissance précoce permet de prévenir une

Un service de  
CNP Assurances 

**Vous  
voulez...**

détérioration ultérieure, voire une surdité définitive. Actuellement, il existe des tests de dépistage simples et fiables.

Adressez-vous à votre médecin traitant.

Pour en savoir plus : [www.audition-infos.org](http://www.audition-infos.org)

Pour vivre mieux et très longtemps chez soi grâce à des services de proximité adaptés à chaque personne :

[Age d'Or Services](#)

## Témoignage

Témoignage de Joseph D., 72 ans



«Grâce à mon médaillon de téléassistance, j'ai pu, d'une simple pression, être mis en relation avec l'équipe de Filassist Contact qui a fait le nécessaire pour me venir en aide, lorsque j'ai récemment chuté. Je ne suis plus seul.»

[lire ce témoignage](#)

[CONSULTEZ](#)

notre site  
[www.seniorvie.fr](http://www.seniorvie.fr)

Vous souhaitez vous abonner à notre lettre d'information : >>>

Vous souhaitez ne plus recevoir notre lettre d'information : >>>